

French Higher Education and the Politics of Debate and Academic Freedom

Etienne Peyrat

First Vice-President, Associate Professor of Contemporary History

University of Lille, France



Academics as Intellectuals

LA CHAIRE D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Cher monsieur Picavet,

Je vais tâcher de répondre en peu de mots aux questions que vous voulez bien me poser sur mon enseignement.

1^o *Origine et fondation de la chaire d'histoire de la Révolution française.* — On se souvient qu'en 1885 un décret rappela aux Facultés qu'elles jouissaient du droit de recevoir des dons et legs. En même temps les municipalités, les départements étaient sollicités de créer des cours dans les Facultés de l'État. Le Conseil municipal de Paris fut un des premiers à répondre à cet appel. Il pensa qu'il était temps d'appliquer à l'histoire de la Révolution la même méthode qu'aux autres périodes de l'histoire, et aussi qu'il était bon de consacrer un enseignement particulier aux origines de la France démocratique et républicaine.

Il fut d'abord question de créer cet enseignement au Collège de France, et des pourparlers furent même engagés officieusement avec Renan, alors administrateur du Collège, et qui se montra personnellement favorable à cette idée. Mais le ministre de l'instruction publique (M. Goblet) jugea que la place de cet enseignement était plutôt à la Faculté des lettres de Paris.

D'accord avec l'administration, M. Millerand lut au Conseil municipal, le 22 décembre 1885, un rapport dans ce sens, dont les conclusions furent aussitôt adoptées. Il était fondé à la Faculté des lettres un cours d'histoire de la Révolution française.

Le 9 février 1886, je fus, par arrêté ministériel, chargé de ce cours. Mon principal titre à la désignation du ministre était un ouvrage sur *l'Eloquence parlementaire pendant la Révolution*, dont le tome III et dernier venait de paraître.

Alphonse Aulard, « La chaire d'histoire de la Révolution française », *Revue internationale de l'enseignement*, No. 38, 1899, pp. 498-501.

CHRISTOPHE CHARLE

LA RÉPUBLIQUE DES UNIVERSITAIRES

1870-1940



L'UNIVERS HISTORIQUE

SEUIL



Nouvelle série

N° 6

PRIX : 15 francs

*

ABONNEMENT 1 AN :

Etudiants ... 120 fr.

Soutien ... 1.000 fr.

*

AVRIL-MAI-JUIN

1958

L'étudiant de France

Rédacteur en Chef : Bernard COCHET

PAGES 2 ET 3

Le congrès de l'U. N. E. F.

PAGES 4-ET 5

Le sport universitaire

L'étudiant peut-il faire du sport ?

TOUS LES SYNDICATS SE SONT DRESSÉS POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS

L'Union Nationale des Etudiants de France vous avait demandé de vous réunir à Paris, dans la cour de la Sorbonne, et dans toutes les villes universitaires françaises le mardi 29 mai, pour montrer sans équivoque l'état d'esprit et les intentions du mouvement étudiant. Il ne s'agissait pas pour nous de manifester contre quelqu'un, contre qui que ce soit, pour quelqu'un ou pour, qui que ce soit. Il s'agissait de montrer, dans le calme et la dignité que les étudiants français, s'ils n'entendent pas perturber l'ordre public et gêner le gouvernement dans son action, sont cependant disponibles pour défendre un certain nombre de principes auxquels ils sont extrêmement attachés.

L'U.N.E.F. avait pris l'initiative d'une telle réunion parce que les circonstances exceptionnelles que nous connaissons depuis plus d'une semaine nous l'ont imposée. En effet, quelles que soient les opinions personnelles ou les appartenances politiques de chaque étudiant, il est indispensable de mettre en évidence la menace que représentent pour l'expression collective du syndicalisme les événements actuels.

L'émotion était extrêmement grande dans le monde étudiant. D'autre part, à Alger, une ancienne association de l'U.N.E.F. se trouvait mêlée aux événements et son président, en tenue de lieutenant de parachutiste, montait à l'assaut des bâtiments publics. Nous devions montrer en face de cette attitude, ce que pensait le monde étudiant de la métropole et surtout le montrer dans la dignité.

L'Université est toujours très sensible aux questions de défense des libertés individuelles et collectives. L'U.N.E.F. a toujours été extrêmement ferme dans ce domaine et notre intervention dans ces événements était dans le cadre de notre action habituelle. L'attaque de nos locaux et de ceux de l'A.G.E.

donné à leur manifestation ne pouvait qu'inquiéter l'ensemble du monde étudiant. Heureusement, les

gime démocratique, le syndicalisme libre est un des gardiens les plus sûrs des institutions, il n'est pas compromis par le pouvoir, il n'est pas lié au régime et, lorsqu'il prend une position, on ne peut l'accuser de compromission. Si aujourd'hui tous les syndicats ouvriers, tous les syndicats de l'enseignement et le mouvement étudiant se dressent et s'unissent pour montrer leur attachement aux institutions et aux libertés, c'est qu'ils sont conscients qu'ils ne pourront vivre, s'exprimer et défendre l'intérêt de ceux qu'ils

représentent sous un autre régime. Mais ces syndicats, devant un gouvernement qui défend le régime, ont le devoir aussi de ne pas entraver son action. Ils doivent seulement veiller à ce qu'elle ne se ralentisse pas. Nous restons vigilants, prêts à intervenir si des menaces se précisaient et à tout moment l'on peut compter sur la force que nous représentons.

Cette force, nous ne lui laisserons porter atteinte par personne. Nous nous défendrons contre les actes des factieux qui, comme ils

l'ont fait au bureau de l'U.N.E.F. et dans les locaux de l'Association Générale des Etudiants de Marseille, voudraient instaurer à Paris et dans la Métropole les mêmes méthodes que celles qui sont répandues aujourd'hui à Alger. Il ne s'agit pas pour nous d'appliquer la loi du talion, mais d'être toujours prêts à nous défendre, car nous ne savons pas jusqu'où peuvent aller la sauvagerie et l'insouciance de ceux qui, aujourd'hui, veulent par tous les moyens saboter le régime des libertés.

L'unité des syndicats enseignants et de l'U. N. E. F.



L'on porte sur les institutions républicaines et sur les libertés démocratiques des accusations qui en feraient les responsables du mauvais fonctionnement du régime. On voudrait nous inciter à prendre position contre celui-ci et à entrer dans une série d'aventures. Si une partie de la nation a le droit plus qu'une autre de se plaindre de l'état actuel du pays, c'est bien la jeunesse. En effet, nous ne pouvons être accusés de l'avoir conduit où il en est aujourd'hui et si quelqu'un doit souffrir de ses imperfections, ce sera bien nous. Mais on a appris à l'école et à l'Université à défendre l'idéal de liberté et il se trouve que celui-ci n'a pu s'épanouir qu'avec les institutions républicaines. Nous affirmons aujourd'hui que les étudiants restent fermement attachés à ces dernières et seront toujours prêts pour les défendre, groupés et tous unis autour de leur union nationale.

L'U.N.E.F. continuera, dans les jours à venir, aux côtés des syndicats enseignants et en collaboration avec les syndicats ouvriers, à

Ouvrant, à l'Assemblée, le débat sur l'Education nationale

M. EDGAR FAURE : LE LOI-CADRE PERMETTRA A L'UNIVERSITE DE SE RENOUVER PAR

E-LIÈME

VOICI les principaux passages de la déclaration de M. Edgar Faure, ministre de l'Education nationale, au nom du gouvernement :
Le ministre souligne d'abord que cette déclaration ne sera pas une revue complète et détaillée de tous les problèmes en cours.

La règle d'or : la participation de tous

— Il ne s'agit pas d'annoncer un programme de mesures d'ores et déjà arrêtées et prêtes à l'application car, même si nous pouvions le faire, cette méthode serait contraire aux indications qui ont été données par le président de la République et par le chef du gouvernement, c'est-à-dire à l'esprit du dialogue et au thème de la participation.

La contestation de la jeunesse

Notre sujet est dominé par ce thème. C'est même, dans son propos qu'il a été pour la première fois défini et, bien qu'il ait été étendu à d'autres aspects de la vie sociale, c'est sans doute dans le domaine de l'université que son application est la plus impérieuse dans l'immédiat, qu'elle peut être effectivement la plus rapide et qu'elle peut avoir, de ce fait, force expérimentale et valeur d'exemplarité.

« Dans un tel aspect, nous ne pouvons songer à présenter un sorte de « charte octroyée » de l'université, même si nous avions la conviction de son avènement.

« Le ministre de l'Education nationale se dispose, pour les semaines qui viennent, à l'écoute des interlocuteurs, à la réception des projets et des idées, à toutes les formes qui paraîtront opportunes de l'information et de l'échange.

« Au moment où nous confirmons la participation à l'adresse des enseignants et des enseignés, il est normal qu'à l'intérieur des pouvoirs publics cette participation soit exercée par les parlementaires, représentant l'ensemble de la population.

« L'Etat, tant qu'il existe, est débiteur de l'enseignement envers la jeunesse et, même, d'une fonction plus générale, de l'éducation en nation.

« Ce devoir impose au mi-

« La conception napoléonienne d'une université centralisée et autoritaire est périmée. Il nous appartiendra d'en faire disparaître le plus tôt possible les nombreuses traces qui subsistent encore.

Fin des petits empires et des féodalités

« De même les petits empires, les féodalités qui s'étaient constitués au fil des années, dans certains secteurs de l'enseignement supérieur ou de la recherche ont été démantelés, sous l'effet du premier accident, leur caducité. Il n'y a pas lieu de pourvoir à leur remplacement.

Cette vue nous impose comme obligation la démocratisation de l'enseignement, et nous entendons par là, bien entendu, l'enseignement tout entier de la maternelle à l'université.

Reconnaissons honnêtement que les chances d'accéder à l'enseignement supérieur sont beaucoup plus importantes pour les enfants issus des milieux culturellement privilégiés que pour les fils d'ouvriers ou de paysans. Il y a donc un sujet très préoccupant si l'on veut que l'école soit à l'image de la nation, qu'elle devienne vraiment « l'école de tous ».

Il est certain qu'une politique d'aide matérielle aux familles des étudiants doit être poursuivie et intensifiée particulièrement dans les années qui précèdent le baccalauréat.

Mais la démocratisation n'est pas seulement liée à la capacité économique des familles. Elle l'est bien plus encore aux programmes d'enseignement et aux méthodes d'examen qui favorisent inégalement certains groupes d'enfants.

L'école ne doit pas appuier acquis ce que reçoit de leur famille, seuls les enfants des milieux culturellement favorisés. Elle doit se garder de confondre humanisme et humanité.

L'introduction à part entière des disciplines scientifiques de base dans l'ensemble de notre enseignement de premier et de second de-



M. Edgar Faure.

gré doit contribuer, en dehors de son utilité propre, à atténuer certaines disparités, certaines injustices.

Démocratisation et renouvellement, loin d'être contradictoires, sont les deux thèmes autour desquels peut être reconstruite l'université de demain, et c'est à la lumière de ces deux thèmes que le voudrais avec vous réfléchir aux orientations que se dessinent dans nos divers cadres d'enseignement. S'agit l'annonce d'une série de mesures destinées à régler les points brûlants :

La rentrée et les examens

Le baccalauréat, passé dans des conditions assez originales en 1968, a donné des résultats dans l'ensemble satisfaisants. Il y avait 500.000 étudiants, il y en aura 800.000 de plus. Ce doit faire le gouvernement pour assurer la rentrée, il faut d'abord que les examens soient passés. A cet effet, les étudiants retrouveront le plein et libre usage des locaux universitaires. Nous ne parviendrions pas tout de suite à des conditions tout à fait satisfaisantes.

Le problème numéro 1 est celui des locaux. Une première mesure importante a été prise : le grand immeuble de l'OTAN, à Paris, désaffecté, va revenir à l'Education nationale et plus particulièrement aux Instituts de Droit et Instituts de

Technologie. Il pourra recevoir 5.000 à 6.000 nouveaux étudiants. D'autres mesures sont prévues.

Pas de sélection à l'entrée en faculté

La sélection n'est pas une solution absurde, mais nous ne l'avons pas retenue. Il y a plusieurs raisons à cela : les premiers sont juridiques. Les bacheliers ont le droit de s'inscrire dans les facultés, et ce droit doit être respecté. La connaissance du droit et des habitudes acquises pourrait avoir des conséquences psychologiques importantes.

Il y a ensuite des raisons conjoncturelles. S'il fallait faire une sélection il faudrait qu'elle soit permanente. D'autre part se pose le problème de la qualification et de l'orientation. Si on empêche les étudiants de s'inscrire dans les facultés où vont-ils aller ? Aucune structure d'accueil n'est prévue, il faut donc aménager des possibilités de dégroupement vers d'autres voies, vers la vie active.

Il existe un large consentement sur la nécessité d'une nouvelle relation entre les enseignants et les enseignés. Le « pouvoir étudiant » peut se comprendre dans le cas où il signifie un désir de participation. Il est évident que professeurs et étudiants ont des exigences. A ces exigences doivent répondre de nouvelles mesures.

Nous aurons, pour M. Edgar Faure, une loi cadre mais avant nous chercherons l'inspiration auprès de tous ceux qui ont étudié les problèmes de l'éducation nationale. Nous disposons déjà de beaucoup de documents, et personnellement je suis prêt à recevoir qui le veut. A condition qu'ils veuillent bien me considérer comme un interlocuteur valable.

« Il existe dans une grande latitude aux établissements en sorte que l'université sera appelée à se renouveler par elle-même.

« Il existe aussi un certain consensus sur plusieurs points. C'est ainsi que la Chaire Magistrale paraît

condamnée au profit du « département » de même que la Grande thèse.

Au sujet de la participation le Ministre précise que celle-ci devra associer les maîtres agrégés, les assistants, les étudiants et les personnels techniques et administratifs. Mais ajoutet-il, les modalités de cette participation ne pourront être identiques à tous les niveaux et dans tous les domaines. Dans certains cas les responsabilités devront être confiées aux professeurs, dans d'autres cas aux étudiants et parfois elles pourront être prises en commun.

« Les facultés devront vivre à l'échelle humaine » et se limiter à 10.000 ou 12.000 élèves.

Le droit syndical

« L'expérience que nous tentons suppose une conscience commune », affirme M. Edgar Faure qui évoque ensuite le problème de l'ouverture de l'université sur le monde économique.

« Là encore, le débat est ouvert. Ne serait-il pas avantageux d'associer les universitaires aux nouvelles institutions régionales ?

Abordant le problème des libertés, le ministre souligne qu'il ne peut être question de porter atteinte aux libertés traditionnelles, syndicales et politiques des étudiants.

Le latin en quatrième

L'enseignement secondaire malgré les efforts d'équipements et le dévouement de ses maîtres n'est pas habilité à sa mission. Le ministre suggère un triple dédoublement, à l'intérieur de cet enseignement, de l'enseignement se cond à l'ère vers le supérieur et du secondaire vers la vie.

Dans les classes terminales les élèves devraient être traités comme des étudiants. Pourquoi ne pas leur enseigner des domaines de droit économique, politique ? D'autre part il faut abolir la différence entre littéraires et scientifiques.

Les deux premières années du premier cycle devraient avoir un enseignement complètement unifié ce qui conduirait à reporter le début de l'étude du latin en quatrième.

M. Edgar Faure évoque dans sa conclusion « le vertige », l'hésitation anglaise que lui-même et M. Trossat, secrétaire d'Etat à l'Education nationale, avaient éprouvé au cours de ces premières journées passées rue de Grenelle. Mais, ajoute-t-il :

« Dans cette entreprise où votre approbation constructive nous sera d'un grand secours, nous sommes soutenus par la confiance du chef de l'Etat et par la conviction que le thème de la participation qu'il nous a chargés de mettre en œuvre, constitue la seule ligne de solution, qu'il n'y a pas de formule de renché.

Entre les conservateurs et les extrémistes

« D'un côté, nous constatons sans doute la désapprobation de ceux que l'on appelle les conservateurs, ceux qui pensent que l'épreuve de mai est terminée, qu'on gardera le souvenir comme d'une sorte de cauchemar et qu'il n'y a qu'à revenir à ce que l'on faisait auparavant, fut-ce au prix de quelques mesures de détail.

« Cette théorie n'est pas soutenable. La coexistence des mouvements universitaires dans tous les pays démontre que le malaise est profond, que le problème est réel.

« D'un autre côté, ou plutôt de plusieurs autres côtés, nous rencontrons l'opposition de ceux que l'on appelle les « extrémistes, les révolutionnaires ».

Sans dénier à ceux-ci leur sincérité intellectuelle, M. Edgar Faure leur reproche de chercher une politique du pire tendant par le levier d'une université, en désordre et en frénésie, à désorganiser la société.

Aux conservateurs, nous dirons qu'en opposant à des changements profonds, en s'acharnant à des restaurations et à des revanches, ils feraient précisément le jeu

de leurs pires adversaires. Quant à ceux qui veulent, avec une conviction souvent impressionnante, changer le type de la société et de consommation ou société technique industrielle à ceux-là nous répondons que ce type de société ne nous paraît pas, non plus idéal.

« La réussite de la participation dans l'université, loin de consolider un enseignement de classe et de conforter l'économie capitaliste, peut conduire à la réussite de la participation dans l'économie, à la disparition des antagonismes, et transformer la société de consommation si facile à décrier lorsqu'on s'y trouve convenablement installé en authentique société de promotion.

Première réaction du SNE-SUP :

« Le ministre a parlé d'or mais pas d'argent »

Dans un communiqué publié hier soir, le syndicat national de l'enseignement supérieur, commentant l'exposé de M. Edgar Faure, déclare notamment que le ministre a évoqué une conception de l'enseignement du second degré qui reprend sans le dire, certains aspects du plan Fouchet, mais n'a rien proposé quant au recrutement et au statut des professeurs.

« Hors la décision plébiscitaire mais attendue d'affecter l'ancien ensemble de l'OTAN à l'enseignement supérieur », poursuit le communiqué, le ministre est resté muet sur l'ensemble des demandes formulées par le SNE-SUP. Il a parlé d'or mais n'a pas parlé d'argent.

LA RETREE SE FERA AUX DATES PREVUES

En recevant au ministère de l'Education nationale les lycéens de la commission, M. Edgar Faure leur a déclaré que les rentrées scolaires se feraient normalement. C'est-à-dire le 15 septembre (zone A) et le 25 septembre (zone B) dans les lycées et vers le 15 novembre dans les facultés.

« L'éducation nationale ait omis de la formation... que le ministre de... gouverne pas d'en... cés en proportion de leur repré... sentativité... nous pourrions plus des lar...



**French philosopher Gilles Deleuze with students during a "class" in the 1970s
Experimental University Center at Vincennes (Paris area)**

BFM TV. 18.13 **DIRECT**



HOLLANDE : QUE S'EST-IL PASSÉ À LILLE ?

ALERTE INFO - L'opération pour séparer les sœurs siamoises camerounaises est un "succès" (communiqué/Hospices Civils de Lyon)



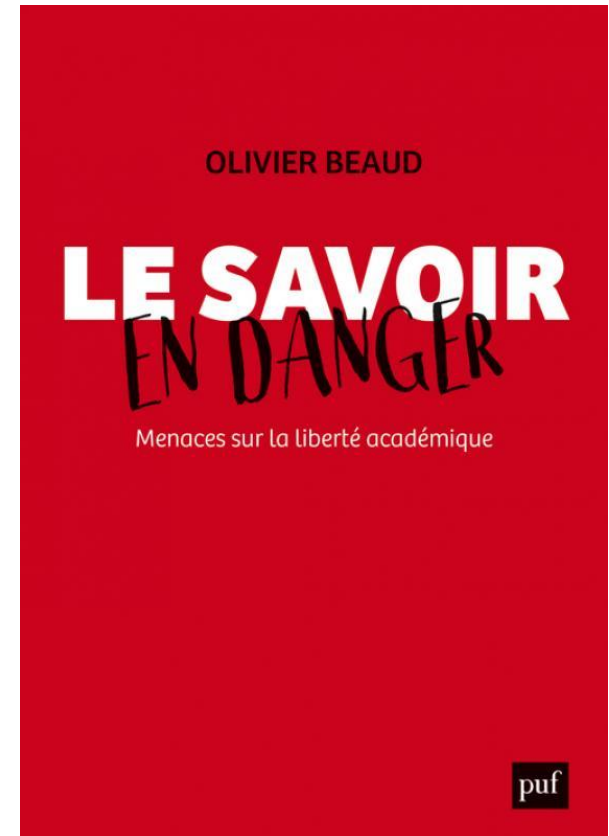
Media coverage of François Hollande's cancelled conference at the University of Lille, November 2019

The 2000s: Reforms in French Higher Education and Politics



Greenpeace action in front of the Ecole polytechnique (march 2020)

Free speech (*liberté d'expression*) or Academic Freedom ?



Are French Universities
“Islamist-Leftist”? A
2021 Debate

Le Journal du Dimanche

Dimanche
21 février
à 21h
en direct de
Culturebox



Sur la page 11 du 10.000
de son édition de

Islamisme-gauchisme : la ministre persiste

› **ENTRETIEN EXCLUSIF**

Malgré la polémique, Frédérique Vidal maintient l'enquête sur les « atteintes à la laïcité » dans les universités

› **INVESTIGATIONS**

Elle veut distinguer les scientifiques de ceux qui « nourrissent l'activisme »

› **TENSIONS**

Le débat fracture la gauche, la droite réclame une mission d'information parlementaire

Pages 2 à 6



La ministre
de l'Enseignement
supérieur, de
la Recherche et
de l'Innovation,
vendredi à Paris.

CORENTIN FOHLEW
DIVERGENCE POUR LE JDD

The New Boundaries of Politics: University Presidents and the Far Right

